



## SYNCHRONIE DE L'ÉVOLUTION VIAIRE

### Synthèse des permanences

**1642-1778** Les principaux parcours directeurs ou fondateurs se structurent à partir des sentiers amérindiens. Ces parcours, les chemins de la Côte-des-Neiges, de la Côte-Sainte-Catherine et de la Côte-Saint-Antoine sont fortement influencés par la topographie du mont Royal. Comme artères principales, ils assurent encore aujourd'hui leur usage ancestral respectif.

**1778-1870** Une première trame viaire sur le flanc sud du mont Royal se développe. Les rues nord-sud se butent sur les pentes escarpées de la montagne. Les rues est-ouest, comme la rue Sherbrooke, suivent les plateaux naturels du territoire.

Les cimetières Notre-Dame-des-Neiges et Mont-Royal sont caractérisés par des réseaux internes particuliers.

**1870-1907** Cette période est caractérisée par le développement intensif de la trame orthogonale en périphérie de la montagne.

Les premiers développements d'un réseau viaire apparaissent en terrain plus abrupt dans le secteur de Westmount. Ces parcours négocient la topographie de la montagne à l'aide de tracés sinueux.

L'introduction du chemin dessiné par Olmstaed au coeur de la montagne, devenu le parc du Mont-Royal, et les réseaux des cimetières, consacrent la spécificité dite naturelle du territoire de la montagne.

**1907-1949** Développement final du réseau viaire sur les pentes escarpées de la montagne, tant dans le secteur de Westmount que dans le secteur d'Outremont.

La trame orthogonale dans le secteur Côte-des-Neiges consolide la spécificité est-ouest du système parcellaire du territoire.

**1949-2010** L'intrusion des échangeurs Parc – Pins et Côte-des-Neiges – Remembrance transforme les abords de la montagne; tout comme le chemin Remembrance, de type parkway, favorise l'accès véhiculaire au coeur de la montagne.

Le concept du nouveau carrefour Parc – Pins se réclame du projet inachevé du XIXe siècle d'un «Mountain Boulevard» panoramique et initie des projets de mise en valeur de réseau viaires dans le territoire de l'AHNMR.